

**Pour atteindre ces objectifs, le plan d'action du PGMR prévoit deux collectes principales et trois collectes complémentaires résumées ci-dessous.**

<b>COLLECTES PRINCIPALES</b>	<b>Contenu</b>	<b>Fréquence</b>
Recyclage	Tous les <b>résidus secs</b>	<b>1 fois par 2 semaines</b>
Putrescible	Tous les <b>résidus humides</b>	<b>1 fois par semaine l'été 1 fois par 2 semaines l'hiver</b>
<b>COLLECTES COMPLÉMENTAIRES</b>		
Résidus domestiques dangereux	Tous les résidus dangereux pour la santé	<b>2 fois par année</b>
Déchet ultime	Tous les résidus risquant de réduire la qualité des matières valorisées ou recyclées	<b>1 fois par mois</b>
Encombrants et CRD	Tous les résidus trop lourds ou volumineux	<b>Annuelle et sur demande</b>

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Catherine Bédard au 418-668-7533 ou à [cbedard@cqdd.qc.ca](mailto:cbedard@cqdd.qc.ca). Les dates pour les réunions de présentation des mémoires seront précisées ultérieurement.

Source : Denis Taillon  
 Directeur général  
 MRC du Domaine-du-Roy  
 418-275-5044 poste 201